



Paris, le 13 novembre 2025

R A P P O R T M O R A L et D'ACTIVITÉ
80^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Le 13 novembre 2025

Étaient présents et connectés :, Philippe Bernard, Philippe Bellamy, Sébastien Bouvard, Jacques Di Méo, Kendy Ezmiro, Manon Bernard, Alain Lopez.

Début de la réunion : 18h30

L'effectif de notre Section est de 197 adhérent(e)s. Le quorum à atteindre pour que notre Assemblée Générale (A.G.) puisse se tenir est fixé à 10 % des effectifs, soit 20 adhérent(e)s, y compris les procurations reçues. Le Bureau sortant a décidé d'organiser cette A.G. en visioconférence.

Nous avons donné la possibilité à tous les adhérent(e)s de voter en ligne via un lien Google Form (*Le contenu de ce vote est confidentiel*) avec l'adresse mail du votant pour :

- Le rapport moral 2024/2025
- Le bilan Financier 2024/2025
- Le tiers renouvelable

Le vote en ligne a été proposé du lundi 11 novembre 2025 au jeudi 13 novembre 2025, 17 h.
Pour cela, vous aviez reçu tous les documents nécessaires.

À ce jour, nous avons recensé 23 procurations et 3 personnes ayant voté en ligne ou en distanciel. Cela représente un total de **33** personnes. Le quorum est donc atteint. Notre Assemblée est validée.

La saison 2024-2025 en quelques points :

- Le bilan des nuitées de Valloire fait apparaître un léger regain : **850** contre 781 nuitées en 2023-2024
- Occupation des Tines : **19** semaines de locations (en légère baisse : 22 semaines en 2023-2024)
- Le nombre d'adhésions reste constant (+**01** : 197 adhésions contre 196 en 2023-2024)
- La situation financière est confortable malgré les travaux et investissements, grâce au legs de Roger BRACON.
- Cet été nous avons appris le décès de Michel FOUCAULT, ancien membre du SCPO, responsable du Chalet des Houches dans la Vallée de Chamonix.

.../...

Notre Section saison 2024/2025.

Le nombre d'adhérents est stable. Le taux d'occupation du chalet de Valloire est en léger regain. Malgré une légère baisse, l'occupation des TINES reste à un niveau correct par rapport aux années précédentes. Les subventions du C.A.S.I. de P.R.G. (Comité d'Action Sociale Interentreprises) à partir du 1,72% de la masse salariale des cheminots, restent conséquentes pour notre Section.



Sans ces subventions, nous ne pourrions pas investir dans nos installations pour améliorer leur confort, répondre aux exigences de la Commission de Sécurité et faire baisser nos coûts énergétiques.

Au mois de juin de cette année, nous avons effectué des travaux d'entretien et de rénovation dans les deux appartements des TINES :

- Nous sommes passés d'un principe de couvertures, que l'on n'arrivait plus à entretenir, aux couettes.
- Nous avons changé les plaques de cuisson électriques par des plaques à induction.
- Les derniers radiateurs ont été changés.
- Notre réseau Wifi a été raccordé à la Fibre Orange.

Notre situation financière et la comptabilité de la Section :

Notre situation financière est confortable malgré un déficit de - 8066,83€.

Nous avons au 30 septembre 2025 :	28 892,61€
Compte Courant	: 13 892,61€
Placement Tonic OBNL 13	: 15 000,00€

La gestion de Valloire est déficitaire hors subventions.

Recettes : 13 141,98€ - Dépenses : 26 043,48€ Déficit – **12 901,50€**

Pour information : Les coûts élevés de l'énergie et les frais liés à l'E.R.P. sont nos dépenses principales.

La gestion des TINES est bénéficiaire.

Recettes : 12 964,82€ - Dépenses : 7 073,48€ Excédent **5 891,34€**

La gestion de la section est bénéficiaire.

Recettes : 6033,72€ - Dépenses : 4 780,31€ Bénéfices **1253,41€**

Pour information : Hors subvention de 9801,01€ .

La nouvelle loi sur les C.S.E. a mis les Comités d'Entreprise sous surveillance et l'argent des C.S.E. doit bénéficier exclusivement à ses ressortissants.

Au regard de notre bilan et des décisions du S.C.P.O. Général de programmer une hausse de ses cotisations sur trois ans, pour coller aux demandes du C.E, nous allons devoir adapter nos finances:

La cotisation des Agents SNCF restera constante. En revanche, les cotisations des Extérieurs augmenteront sensiblement pour se rapprocher à plus ou moins long terme de 70€, somme que verse actuellement le C.A.S.I. de PRG pour chaque Cheminot. Les Extérieurs devront se tourner vers leur propre C.E. pour compensation .

L'avenir de notre Section dépend de paramètres que nous ne maîtrisons pas :

- les élections professionnelles ou le changement de politique syndicale pourraient engendrer :
 - La suppression des subventions.
 - La restitution des installations I.S.T. à la S.N.C.F. (Les TINES).
- Mairie de Valloire:
 - Le bail pourrait ne pas être reconduit. (Prochaine échéance 2029)
- Commission de Sécurité (C.S.):
 - La C.S. pourrait demander l'application stricte de la loi sur les E.R.P. et prononcer la fermeture de l'Ancienne École Fruitière.
(Prochaine C.S. vers le mois de septembre 2026)

Nous avons donc fait le constat suivant :

1° Toutes nos infrastructures doivent être autonomes financièrement et bénéficiaires.

La perte d'une installation ne doit pas générer des problèmes financiers sur le reste de la Section.

2° Notre gestion financière ne doit plus être dépendante de subventions.



3° Nous devons répercuter les hausses de cotisations aux Extérieurs que le S.C.P.O. Général impose. En contrepartie nous devons leur fournir tous les documents pour qu'ils puissent se faire aider par les C.S.E. de leurs entreprises.

4° Nous nous fixons cet objectif pour fin 2028.

Comment ? :

Nous avons créé un simulateur sur la base du bilan financier de la saison 2024-2025.

Les cotisations ont été fixées jusqu'à la saison 2028-2029.

- Les tarifs des prestations ont été fixés jusqu'à la saison 2028-2029.
- Nous arrivons progressivement fin septembre 2028 sans subvention à un excédent sur les trois principaux postes les plus importants:
 - Section : + 1468€
 - Valloire : + 179€
 - Les Tines : + 182€
- Tous les ans (fin septembre 2026 - fin septembre 2027 - fin septembre 2028) ; le simulateur sera réactivé et adapté pour arriver à nos objectifs.

Chalet de Valloire – Ancienne École Fruitière

L'occupation du chalet de VALLOIRE :

Légère augmentation des nuitées : + 69 nuitées (850 contre 781 la saison précédente).

Les bonnes nouvelles :

- La toiture a enfin été refaite.
- La canalisation recevant les eaux pluviales du hameau du col derrière le chalet a été faite. Le chalet devrait être protégé.
- La reprise, qui devait se faire, de l'évacuation des eaux pluviales de la nouvelle toiture n'est toujours pas faite.
- La mise en place des navettes payantes ne semble pas avoir posé de problème à nos adhérents. Nous aimerions bien avoir un retour d'expérience de la Mairie sur ce point.

Travaux début novembre 2025 :

Nous venons d'organiser une semaine de travaux début novembre avec un maximum de 11 adhérent(e)s de la Section SKI et MONTAGNE, que nous remercions tout particulièrement pour leur participation.

Philippe et Isabelle BERNARD, Michèle et Remi COLASSE, Marianne et Christian GUICHOUX, Nicole ROUVIÈRE, Jacques SAUVANET, Philippe BELLAMY, Anne et Alain LOPEZ.

Nous envisageons également :

- De faire effectuer des travaux d'étanchéité de la terrasse (plus pérenne).
- De remplacer les 26 oreillers.
- De remplacer les 8 liseuses.
- Embellissement du mur du local technique.

Nous voulons vous rappeler que Valloire est une destination de montagne agréable aussi l'été : Randonnées VTT, Vélo sur route, Activités sportives organisées par la station, Tyrolienne au-dessus du lac et Grande Tyrolienne au départ du sommet du Croy du Quart, Vol ULM, Parapente, Via Ferrata, Accrobranche, Trail du Galibier, Patinoire et Piscine... et la terrasse du chalet est un petit coin agréable pour profiter du soleil !

Pour l'été : Mise en place d'un forfait « E.Pass Loisirs » incluant entrées piscine, patinoire, jeux d'altitude et remontée mécanique, à regarder sur le site de Valloire.

Pour l'hiver : Ski Pass Valloire



<https://www.valloire.net>

Les appartements des Tines pour la saison à venir.

L'occupation des appartements des TINES est relativement constante depuis ces trois dernières années. La gestion de ces appartements est équilibrée financièrement.

- La mise en place des couettes au mois de juin a été appréciée.
- Nous envisageons de remplacer les deux canapés-convertibles vieillissants et d'arriver au terme de nos investissements pour les cinq prochaines années.

Pour la saison à venir, les appartements ont été très demandés. Pour Noël et le Jour de l'An, tout est réservé. Il reste quelques semaines pour les vacances de février en fonction des zones scolaires. Huit semaines ont déjà été réservées pour l'été 2026.

Les tarifs pour la saison 2026-2027

Nous vous soumettons ce soir les tarifs ci-dessous pour la saison 2026-2027 réalisés à l'aide de notre simulateur pour arriver à nos objectifs en 2028 et afin de lisser les augmentations prévues sur les trois prochaines années

Tarifs adhésions S.C.P.O. SKI et MONTAGNE

	SNCF	SNCF	EXTÉRIEUR	EXTÉRIEUR
SAISON	2025-2026	2026-2027	2025-2026	2026-2027
Adhésion Famille	76,00€	80,00€	84,00€	96,00€
Adhésion Individuelle	38,00€	40,00€	42,00€	48,00€
Adhésion Individuelle PRG	36,00€	38,00€		
Adhésion Jeune	19,00€	20,00€	21,00€	24,00€
Adhésion Été	19,00€	20,00€	21,00€	24,00€
Adhésion/Nuit	9,50€	10,00€	10,50€	12,00€
Adhés. Multiples (Appart.)	114,00€	120,00€	126,00€	144,00€

Tarifs VALLOIRE

	SNCF	SNCF	EXTÉRIEUR	EXTÉRIEUR
SAISON	2025-2026	2026-2027	2025-2026	2026-2027
Nuitée Hiver.	17,00€	21,00€	22,00€	30,00€
Nuitée Enfant hiver (-10 ans)	8,50€	10,50€	11,00€	15,00€
Nuitée Été	13,00€	15,00€	18,00€	21,00€
Nuitée Enfant Été (-10 ans)	6,50€	7,50€	9,00€	10,50€

Responsable du Chalet 50% de la nuitée (Nouvelle disposition saison 2026-2027)

Tarifs les TINES

	SNCF	SNCF	EXTÉRIEUR	EXTÉRIEUR
SAISON	2025-2026	2026-2027	2025-2026	2026-2027
Tarif de base Hiver	69,00€	71,00€	86,00€	88,00€
Tarif de base Été	63,00€	64,00€	76,00€	77,00€

Tarifs Licences

Les Tarifs de la F.F.S. sont arrondis à l'euro supérieur.



Informations diverses.

1- Vérificateur/trice aux comptes

Julia BELLAMY a été désignée, lors de notre dernière Assemblée Générale, vérificatrice aux comptes. Nos comptes ont été vérifiés.

Nous vous avons transmis ses conclusions et nous pouvons donner quitus au trésorier pour l'exactitude de ses comptes.

2- Équipe Compétition.

Bilan saison 2024-2025 :

L'effectif de l'équipe compétition comportait 4 coureurs dont 1 femme.

Du 04 au 08 janvier, nous avons pu faire connaître les deux appartements des Tines à différents coureurs des clubs de ski compétition d'Île-de-France, les entraînements se déroulant à Chamonix.

Les coureurs du C.S.C.P., du S.C.E. et de l'U.S.C.O.R.G. ont apprécié la fonctionnalité de ces appartements et nous avons tous pu passer un moment convivial avant de rejoindre, pour certains cheminots, le chalet Pierre SEMARD situé également dans la vallée de Chamonix pour le stage de sélections aux U.S.C.F.

L'ensemble de l'équipe compétition du S.C.P.O. a comptabilisé 38 départs sur les courses affiliées à la F.F.S.

Nous avons notamment privilégié la semaine de courses A.C.S.C.F. située à Courchevel. Cette semaine regroupe plusieurs courses de différents clubs cheminots dont la course Magalie MÉJEAN organisée par le S.C.P.O.

Nous étions pour la plupart d'entre nous hébergés au chalet du C.S.C.P. situé au Praz.

Le S.C.P.O. était également représenté aux courses de la Coupe de France Esprit Racing Salomon-Vola organisée aux Ménuires (par l'U.A.S.G. et le METRO, puis à La Plagne (par la B.N.P.). Puis nous sommes revenus de nouveau à Courchevel fin mars pour le challenge F.B.B., courses organisées par le club Cheminot du C.S.C.P.

Cette saison, Martine GANET a été notre meilleure représentante avec 5 podiums dont 2 belles victoires en 8 courses.

Côté hommes, Sébastien BOUVARD, a réalisé 3 Top 15.

Saison 2025-2026 :

L'équipe Compétition compte le retour du coureur Julien LAFOSSE.

Pour cette nouvelle saison, l'équipe compétition sera donc composée de :

- Martine GANET
- Sébastien BOUVARD
- Vincent CHATELAIN
- Julien LAFOSSE
- Kendy EZMIRO

Programme prévisionnel des courses pour cette saison :

Toutes les dates ne sont pas encore verrouillées mais, cette saison, nous allons encore privilégier la semaine de courses organisées par les cheminots à Courchevel qui se tiendra du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026.

Certains d'entre nous participeront également de nouveau au week-end de courses organisées les 10 et 11 janvier aux Ménuires par l'U.A.S.G. et le METRO.

Pour la fin de saison, nous reviendrons également à Courchevel pour le challenge F.B.B. du C.S.C.P., le week-end du 21 au 22 mars 2026.

C'est un réel plaisir de pouvoir skier sur le stade de slalom "Coupe du monde" Émile ALLAIS, bien qu'il soit très exigeant.



À noter que, pour cette année, un équipement de sécurité supplémentaire a été voté par la F.F.S. En plus du casque homologué FIS2013 et de la dorsale, le « collant anti-coupures » fait son apparition pour cette nouvelle saison.

Cet équipement coûte plus de 200€, mais, compte tenu que cette décision est arrivée tardivement, les « différentes sociétés » n'ont pas eu le temps de fabriquer en quantité suffisante ce nouvel équipement. Bien que recommandé, il ne sera pas obligatoire pour cette saison à venir (dérogation).

3- Passe Montagne

Cette année, nous allons renouveler notre adhésion à « Passe Montagne ».

Cet organisme, grâce au volume de forfaits de remontées mécaniques vendus, nous permet d'avoir, sous certaines conditions, jusqu'à 50% de réduction dans plus de 150 stations partenaires.

Il vous suffit de commander une carte « Passe Montagne » avec le code du S.C.P.O. que vous trouverez sur notre site internet.

Attention !

Il faut compter un délai de 10 jours pour recevoir votre carte personnelle.

Avec cette carte, sur l'application internet, vous pouvez valider votre forfait 30minutes avant de partir skier.

Rendez-vous sur notre site pour plus d'informations

4- Site Internet :

Notre site **internet** : <https://scpo-ski-et-montagne.fr/>

Conclusion :

L'aide du S.C.P.O. Général et donc du C.A.S.I. de PRG nous a permis encore d'investir dans nos installations pour améliorer le confort de chacun.

Lors de l'année 2025, nous avons pu terminer tous les travaux importants et les investissements que nous avions programmés.

Nous avons placé une partie des sommes reçues du legs de Roger BRACON afin de pouvoir parer à tout imprévu sans nous mettre en difficulté financièrement.

Cette nouvelle saison 2025-2026 s'annonce bien. Vous avez déjà commencé à réserver vos séjours aux TINES pour cet hiver mais également pour cet été, et à VALLOIRE pour cet hiver.

Il ne nous reste plus qu'à attendre la neige.

* * *

Je vous remercie tous, au nom du Comité Directeur sortant, de l'attention que vous avez bien voulu nous accorder, et nous souhaitons à tous « bon ski et bonne neige cet hiver et de belles randonnées cet été à Valloire et à Chamonix ».

Pour le Bureau de la Section SKI & MONTAGNE,



Alain LOPEZ